

Vous êtes élève Aide-Soignant(e)



Le CHVM vous accompagne...

En vous versant une allocation de **200 € nets par mois, durant votre année de formation**, si vous vous engagez pour un recrutement en CDI d'un an minimum au sein de notre établissement.

Sans condition de revenus et cumulable avec l'allocation chômage.

Si vous êtes intéressé par ce dispositif, envoyez votre lettre de motivation, votre CV et vos relevés de notes et de stage à la Direction des Ressources Humaines :

secretariat.drh@chvm.fr

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au
04 79 20 60 02